

# BiblioAcid

"La bibliothéconomie n'est pas une théorie mais une activité"  
(Ludwig Morel)

Volume 2, Numéro 3, Octobre 2005

ISSN 1765-2928

## Sommaire

Manue. <i>Bibliothécaire et blogueuse...</i> .....	2
Christian Rogel. <i>Le complexe d'Asmodée : regarder les catalogues du voisin</i> .....	5
Patrick Huey. <i>Mensonges appris à l'école des bibliothécaires</i> .....	8
Cédric Dumas. <i>CASTORE, une plate-forme de bibliothèque numérique de littérature grise</i> .....	10

BiblioAcid est édité sur internet uniquement tous les deux mois par Marlène Delhaye et Nicolas Morin. L'utilisation des articles originaux publiés dans BiblioAcid est autorisée dans le respect de la licence <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Les articles traduits sont soumis aux autorisations définies par l'éditeur initial. BiblioAcid est téléchargeable à l'adresse <http://www.biblioacid.org/revue/>

## Présentation

Ce numéro paraît avec beaucoup de retard: il aurait dû être mis en ligne en juillet. Mais les responsables de BiblioAcid tout comme les auteurs sollicités ont été débordés par le travail, puis par les vacances. On essaie seulement de maintenir ce webzine à flot, mais il n'est pas très réaliste, finalement, de prétendre à une grande régularité des numéros. Et chaque nouveau numéro, à vrai dire, est une petite victoire...

Toujours est-il que, retard ou pas, voici le troisième numéro de cette seconde année.

Tout d'abord un article de *Manue* (respectons le pseudonyme de l'auteur) sur les blogs. Nous avons sollicité l'auteur de Figoblog pour un petit exercice d'introspection: pourquoi et comment écrit-on un blog sur les bibliothèques et la documentation? Il nous a semblé important que ce soit Manue qui se

prête à cet exercice pour plusieurs raisons: son blog est l'un des plus anciens du secteur, il est vrai encore jeune, des blogs bibliothéconomiques; il est plus proche, par son mélange des notations personnelles et professionnelles ainsi que par le fait qu'il a un auteur unique, de la majorité des blogs nord-américains qui ont marqué l'émergence des blogs dans notre secteur d'activité; enfin, son cas spécifique permettait de traiter de la question particulière de l'anonymat et du rapport du blogueur à l'institution dans laquelle il travaille.

Par ailleurs ce numéro met à contribution la promotion ENSB 1976 – quand les auteurs de BiblioAcid étaient à l'école primaire – avec un article de Christian Rogel. Le prochain numéro comportera un article dû à la promotion ENSB 1976, sous la plume de Jean Bernon cette fois.

A Christian Rogel, directeur de la BDP du Finistère, on avait demandé une réflexion personnelle sur l'informatique documentaire aujourd'hui dans les petites communes.

Il faut admettre qu'à titre personnels, nous (Marlène Delhaye et Nicolas Morin, qui travaillons tous les deux dans des Bibliothèques Universitaires, c'est-à-dire à l'autre bout de l'échelle des tailles d'établissement en France) nous sommes dits à la lecture de ce texte que rien, hormis le hasard assez lâche d'un regroupement administratif, n'était aujourd'hui plus partagé entre BU et BDP: ce n'est pas que l'échelle soit différente, c'est plus profondément que les problèmes ne sont pas les mêmes, que les points de vue (dans le double sens du point depuis lequel on regarde et de l'opinion) ne sont pas partagés. Si ce « divorce » était plus qu'un sentiment éveillé par la lecture d'un seul article, s'il était une réalité concrète, il faudrait certainement, en théorie, en tenir compte administrativement: ce n'est plus la même profession.

En parlant de profession, nous avons aussi choisi de traduire dans ce numéro un court texte « coup de gueule » de Patrick Huey: *10 mensonges appris à l'école des bibliothécaires*. Ou: les 10 mensonges

que la profession véhicule auprès de ceux qui la rejoignent, les jeunes qui font des études pour devenir bibliothécaires. Le texte de Patrick Huey a des particularismes américains, qui tiennent pour l'essentiel au fait que la formation américaine ne se fait pas, comme en France, post-recrutement mais, comme il semble naturel, pré-recrutement. Ceci étant, nombre de points soulevés par l'auteur nous ont semblé pouvoir, avec un effort d'imagination assez minimal, être transposés en France. Ça va des fois mieux en le disant.

Nous fermons ce numéro avec un article de Cédric Dumas, chercheur à l'École des Mines de Nantes, à propos de la plate forme *Castore* de gestion d'une bibliothèque numérique de littérature grise. Il nous a semblé important de pouvoir détailler le fonctionnement de cet outil à l'heure où le paysage des outils de gestion de la littérature grise en bibliothèque universitaire est assez confus: les outils anciennement installés dans le paysage, comme Cyberdoc, ont pâti de l'abandon du projet national sur les thèses par le ministère; un nouvel outil, STAR, arrive dans le paysage sans qu'on sache encore avec suffisamment de précision quel sera son rôle. Bref: s'il y avait une politique nationale sur le sujet, on découvre aujourd'hui que le jeu, à nouveau, est entièrement ouvert; liberté qui a parfois des conséquences qui peuvent troubler: il faut choisir. *Castore*, projet porté par l'École des Mines de Nantes, est, dans ce contexte, le choix des universités de la Région Pays de Loire.

---

---

## Bibliothécaire et blogueuse...

*Manue*<sup>1</sup>  
<[manue.fig@gmail.com](mailto:manue.fig@gmail.com)>

### Pourquoi j'ai commencé à bloguer

Lorsque j'ai commencé à bloguer, en mars 2004, les blogs étaient au début d'un phénomène de démocratisation que l'on observe encore aujourd'hui. Ils avaient déjà cessé d'être l'apanage confidentiel d'une élite techno-avertie, même en France : tout le monde pouvait ouvrir son blog.

Dans mon métier tout neuf (car je sortais à peine de l'ENSSIB), j'ai pris rapidement conscience que je consacrais énormément de temps à apprendre, à me

---

<sup>1</sup>Manue est le pseudonyme utilisée par une Conservateur des bibliothèques pour la rédaction de son blog : [www.figoblog.net](http://www.figoblog.net)

former et à m'informer, et que tout ce travail, acharné et difficile parfois, ne bénéficiait à personne d'autre que moi. Car même mes collègues, à qui je racontais mes trouvailles, pour qui je les rédigeais parfois sous forme de mails ou de notes de services, n'avaient guère le temps de les lire. Pourtant j'avais besoin de cette étape d'écriture ; la veille pour la veille, sans faire un travail de synthèse et de rédaction dans la foulée, était stérile ; les liens que j'enregistrais dans les favoris de mon navigateur s'accumulaient et perdaient leur sens, je ne me souvenais plus de ce que j'avais déjà lu ou pas. J'aurais pu résoudre ce problème en faisant des impressions et des photocopies, en les rangeant dans des classeurs bien ordonnés dont j'aurais tapissé mon bureau en quelques mois. Mais cela me semblait toujours aussi inutile, une perte de temps. J'avais besoin de partager ce travail, de le faire fructifier, et il existait un espace idéal pour le faire : le Web.

Au début, je pense avoir eu une réaction banale – surtout dans le milieu des bibliothèques – à l'égard des blogs : l'étalage de vie privée parfois sordide, souvent d'un niveau très bas, que l'on pouvait observer, m'amusait sans vraiment m'intéresser. Pourtant, ils m'apparaissaient déjà comme un « phénomène » à cause de leur utilisation fervente de l'hypertexte pour créer des réseaux sociaux, de véritables communautés virtuelles qui utilisaient ce moyen pour échanger. Ce type d'échanges existait déjà avec les forums, les salons de « chat » ou les news group ; mais là, on pouvait assister à quelque chose de nouveau avec la création d'un lieu personnel. Dans une vision spatiale du réseau, les forums seraient des espaces publics où on rencontre des gens, tandis que les blogs représenteraient des espaces privés où on les invite. L'approche est très différente.

Ce n'est qu'un peu plus tard, en découvrant les blogs de Tristan Nitot<sup>2</sup>, de Nicolas Morin<sup>3</sup> (avant BiblioAcid) et d'Outils froids<sup>4</sup>, que j'ai pris conscience de la dimension intéressante des blogs dans un environnement professionnel. En même temps, je commençais à lire des blogs de bibliothécaires anglo-saxons comme Librarian in Black<sup>5</sup> ou le blog de Karen Schneider<sup>6</sup>, qui donnaient une dimension différente au blogging professionnel : « à l'américaine », elles faisaient un subtil mélange entre les informations professionnelles, les réflexions sur le métier et son actualité, et des choses plus person-

---

<sup>2</sup> <http://standblog.org/>

<sup>3</sup> [http://morinn.free.fr/archive\\_blog/](http://morinn.free.fr/archive_blog/)

<sup>4</sup> <http://outilsfroids.joueb.com/>

<sup>5</sup> <http://librarianinblack.typepad.com/librarianinblack/>

<sup>6</sup> <http://freerangelibrarian.com/>

nelles : des gadgets ou des liens amusants, leurs lectures du moment, leur vie privée, etc.

La cible de mon blog était posée, je voulais faire quelque chose qui tienne de tout cela. D'abord un blog professionnel me permettant de diffuser des informations essentielles ; en même temps un blog à l'américaine, espace personnel tout autant que professionnel, un miroir de ma vie et de ma personnalité ; et enfin, un moyen de faire fructifier un peu tout ce travail de veille qui me prenait tant de temps.

## Introspection initiale

Je ne sais pas trop pourquoi, mais la plupart des gens, quand ils commencent un blog, éprouvent le besoin de se justifier, de dire pourquoi ils se lancent dans cet effort de publication quotidien, d'annoncer quels sont leurs projets, leurs ambitions avec ce nouvel outil. Je n'ai pas échappé à cette introspection initiale, et, c'est toujours ce premier billet qui reste pour expliquer ce que je voulais faire avec ce blog<sup>7</sup>.

Cette introspection ne peut être un acte anodin car elle constitue en quelque sorte la charte documentaire du blog, un objectif qu'on se fixe et auquel on essaiera de se tenir. Pour moi c'était une occasion, peut-être la seule, de déclarer que ce blog était mon « chez moi », que même si j'y faisais surtout de la veille professionnelle, je ne me priverais pas de faire des digressions à l'occasion, et surtout que c'était un blog personnel, avant tout. Le choix du titre du blog et surtout de son sous-titre reflètent également cette orientation forte.

C'est peut-être le moment de revenir sur la question de l'anonymat. Pourquoi avoir choisi de bloguer anonymement, moi, une bibliothécaire ? Comment assurer la validation de l'information dans de telles conditions ? Au départ, c'était à la fois l'appréhension de se révéler en public, et aussi le besoin d'identifier mon blog à mes activités personnelles. J'ai choisi de bloguer avec mon surnom de tous les jours, ce qui prouve que c'était plus une question d'identité que de réelle dissimulation : en bloguant, je me plaçais dans une relation familiale ou amicale avec mon entourage, et pas dans une relation professionnelle. Un blog c'est une entreprise personnelle ; en tant que personne, on a aussi un métier et un poste. L'anonymat peut être un bon moyen de rendre tangible la limite que l'on souhaite poser entre sa personnalité de blogueur et sa personnalité « institutionnelle », qu'on va endosser pour écrire une note de service ou un article dans le BBF, par exemple. Dans ce deuxième cas, l'institution à laquelle on

appartient apporte sa validation à la publication. En retour de quoi on écrit sous couvert de son institution, et on le fait avec l'image de celle-ci et les compétences attribuées à un profil de poste. Dans un blog, surtout si on est anonyme, on se débarrasse de tous présumés de compétence, d'autorité et autres : on écrit de manière plus spontanée, sans le couvert d'une institution officielle, c'est une personne qui s'exprime et pas un agent.

Finalement, cette expérience de l'anonymat a été vraiment importante dans ma vie de bibliothécaire car elle m'a fait découvrir une des vérités du Web : l'information se valide toute seule, elle se valide *a posteriori*. Sur un blog, on n'a guère plus de crédibilité parce qu'on est Un tel, de la société Machin. On obtient de la crédibilité par la constance (régularité des mises à jour), par le sérieux (vérifier ses sources, les citer) et par la communauté (Untel me cite donc il m'accorde une forme de validation). L'anonymat n'entre pas vraiment en ligne de compte ; secret de polichinelle, il est rapidement percé à jour par ceux qui le souhaitent vraiment, ce n'est ni une aide ni un obstacle dans la jungle des blogs. Par contre, c'est une garantie d'être jugé pour ce qu'on dit et pas pour ce qu'on est, ce qui est parfois un grand atout.

## Maintenir le rythme : la veille

Je parlais de la constance, et en effet bloguer c'est aussi parfois une tâche ardue. On finit par se sentir une sorte de responsabilité face à son blog, qu'il ait un public ou non, on se sent obligé de trouver des choses à dire. En dehors de cette espèce de maladie frappant souvent les « jeunes » blogueurs, qui se mettent à voir le monde à travers du filtre du « est-ce blogable ou non », la veille vient assez naturellement alimenter le besoin d'écriture quotidienne suscitée par le blog. C'est une sorte de cercle vicieux : parce que je fais de la veille, j'ai besoin d'un blog, puis parce que j'ai un blog, je fais de la veille. De fait, je fais beaucoup plus de veille depuis que j'ai un blog, en partie à cause d'un certain sentiment de responsabilité. Ma propre attente à l'égard des blogs que je lis consiste à espérer qu'ils ne laisseront pas passer un certain type d'information dont ils ont la spécialité. Donc assez rapidement j'ai projeté cela sur ma propre pratique en me disant que peut-être, quelque part, quelqu'un comptait sur moi pour faire ma veille correctement !

Par ailleurs, l'immersion dans le monde des blogs est naturellement génératrice de veille, grâce à cette formidable technologie qu'est le RSS. Comme je l'expliquais plus haut, c'est la lecture des blogs qui

<sup>7</sup> <http://figoblog.ouvaton.org/document45.php>

m'a poussée au blog moi-même. Ce phénomène ne fait que s'amplifier par la suite. Les blogs s'entraînent les uns les autres ; presque chaque jour, de nouveaux blogs apparaissent, et il est si simple des les ajouter à son agrégateur<sup>8</sup>... Il y a les blogs de référence, les incontournables, qui nous tiennent informés des nouveautés dans le domaine des bibliothèques : ResourceShelf<sup>9</sup> ou le blog de Peter Scott<sup>10</sup>, par exemple ; je mettrais également BiblioAcid parmi ceux-là. Puis les blogs de réflexion sur le métier, ceux qu'il faut prendre le temps de lire : citons celui de Lorcan Dempsey<sup>11</sup> d'OCLC. Il faut ajouter les fils d'information qui ne proviennent pas de blogs et sont de plus en plus nombreux : OCLC research<sup>12</sup>, Digital Curation Center<sup>13</sup>, le W3C<sup>14</sup>... n'en sont que quelques exemples. Et enfin, quelques petites astuces permettent de faire arriver les listes de diffusion dans l'agrégateur RSS plutôt que dans ma boîte mail, et le tour est joué ! Me voici submergée quotidiennement par une foule d'informations et le défi n'est plus de trouver quelque chose à dire, mais plutôt de trier dans cette profusion ce qui a sa place sur le blog ou non, et d'essayer de regrouper de manière pertinente ce qui peut l'être.

Autre défi : stocker ces informations en attendant de les publier. Certaines personnes bloguent dans la foulée, mais personnellement j'ai besoin de réflexion et de calme. Donc je stocke : dans mon agrégateur quand c'est possible, mais parfois les informations proviennent d'ailleurs ou sont tout simplement rencontrées au hasard du Web. Pour cela, j'ai adopté un outil collaboratif de favoris : del.icio.us<sup>15</sup>. Il permet d'enregistrer des URL en les commentant, de les organiser avec des étiquettes (tags), et bien sûr de créer des listes publiques et partagées... qui disposent de leur propre fil RSS et donc reviennent finalement dans l'agrégateur. En combinant les blogs, les fils d'actualité, les listes de diffusion et les favoris partagés (les miens mais aussi ceux d'autres personnes qui ont des intérêts proches), mon agrégateur devient le cœur de la veille, il permet de la centraliser et de l'organiser dans une seule interface, ce qui représente un gain de temps inestimable.

<sup>8</sup> <http://www.bloglines.com/public/Manue>

<sup>9</sup> <http://www.resourceshelf.com/>

<sup>10</sup> <http://blog.xrefer.com/>

<sup>11</sup> <http://orweblog.oclc.org/>

<sup>12</sup> <http://www.oclc.org/research/>

<sup>13</sup> <http://www.dcc.ac.uk/>

<sup>14</sup> <http://www.w3.org/>

<sup>15</sup> <http://del.icio.us/figoblog>

## Le public, la communauté et la vraie vie

Et voilà, mon blog était créé, alimenté et bien vivant. Le public visé : avant tout, moi-même. Organiser ma veille, me forcer à écrire des synthèses de ce que je lisais et à organiser cette masse d'informations collectée était mon but premier. Ensuite j'espérais que des gens du métier viendraient à s'intéresser à mon travail et passeraient de temps en temps sur mon blog.

C'est ce qui s'est rapidement produit. Du fait du mélange d'informations personnelles et professionnelles, j'avais aussi bien des visiteurs bibliothécaires que des amis ou de la famille, un joyeux mélange à vrai dire. Mais ce mélange a fini par ressembler à quelque chose ; une communauté s'est créée. Par l'intermédiaire des échanges de mails et de commentaires, un petit groupe de personnes aux intérêts convergents s'est fédéré autour de mon blog et de quelques autres.

La naissance de cette communauté est un grand moment dans la vie d'un blog. Il peut arriver qu'on se sente plus proche de certaines personnes rencontrées par les blogs que de des gens qu'on croise dans la « vraie vie ». Les commentaires postés sur les blogs ont l'avantage d'apporter des développements parfois inattendus, de nouvelles références, de nouvelles idées. Mais le plus souvent ils contribuent surtout à cimenter cette communauté par de multiples renvois entre les blogs. A l'usage, on s'aperçoit lorsqu'on rencontre ces blogueurs familiers en chair et en os que cette affinité n'est généralement pas artificielle et qu'elle peut facilement se concrétiser par une relation réelle tout aussi forte.

L'inverse est cependant vrai également et de façon inévitable, le blog rejoint un jour la vraie vie. La première fois qu'on m'a abordée au travail en me demandant si j'étais l'auteur de Figoblog, ça m'a fait une sorte de choc et j'ai réalisé que l'espèce de schizophrénie dont je faisais preuve en essayant de dissocier complètement ma vie sur le réseau de ma vie réelle était sans objet. Peu de temps après, j'ai informé mes collègues les plus proches de l'existence de mon blog, et finalement le blog est entré dans ma vie réelle.

On peut observer que les mêmes collègues qui n'avaient pas le temps de lire mes notes ou mes mails de veille prennent celui d'aller lire mon blog au moins de temps en temps. La publication sur le blog est un acte nourricier car cela oblige à ordonner ses idées, à rédiger, à décider de placer un lien dans telle ou telle catégorie. Le temps passé à rédiger un

billet (en ce qui me concerne, cela peut aller d'une dizaine de minutes à plus d'une heure) est aussi un temps de mémorisation et d'appropriation de l'information. Ainsi mon blog est devenu un compagnon de travail essentiel, le souvenir de toutes les informations accumulées, correctement ordonnées et commentées, vers lesquelles je peux me retourner à tout moment et où que je sois... Ce bénéfice est également ressenti dans mon entourage et c'est ainsi que mon blog est également devenu une espèce de base de connaissance de mon travail auquel chacun se réfère en cas de besoin. La mission « capitaliser la veille » est donc accomplie, et elle a trouvé sa place dans mon environnement professionnel. En même temps, personne n'a songé à remettre en cause l'aspect « personnel » de mon blog, ce dont je me félicite, et son utilité ne le prive pas de son originalité ni de sa spécificité.

## Et demain ?

Pendant ce temps, sur le Web, un démarrage s'est produit dans la biblioblogosphère francophone et plusieurs bibliothécaires, documentalistes et assimilés ont créé des blogs.

Une première tendance a vu le développement de plusieurs blogs dans la droite lignée de BiblioAcid : je citerai UrfistInfo<sup>16</sup> et Formist<sup>17</sup>. Blogs collaboratifs, ils informent sérieusement dans leur domaine tout en gardant le ton léger qui sied aux blogs. Une autre tendance a vu la naissance de plusieurs blogs qui mélangent les aspects professionnels et des contenus beaucoup plus personnels : parmi eux, on compte Blogokat<sup>18</sup>, Willy (Infoly<sup>19</sup> puis la Conjuratation<sup>20</sup>) et Vagabondages<sup>21</sup>. Deux tendances qui dessinent un peu le paysage des blogs bibliothéconomiques francophones : des blogs personnels tenus par des professionnels, bibliothécaires ou documentalistes qui partagent leur veille sur le métier, et des blogs plus institutionnalisés et généralement collaboratifs qui deviennent de réelles sources d'informations « sérieuses » et ne tarderont pas à gagner, s'il ne l'ont pas déjà, une crédibilité équivalente à d'autres sources, comme la liste biblio-fr par exemple. Ce qui ne veut pas dire que les premiers ne sont pas crédibles ; simplement, ils proposent une approche différente et souvent plus ludique de l'information métier, exploitant le charme des blogs et aussi leur légèreté.

<sup>16</sup> [http://urfistinfo.blogs.com/urfist\\_info/](http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/)

<sup>17</sup> <http://blogformist.enssib.fr/>

<sup>18</sup> <http://blogokat.canalblog.com/>

<sup>19</sup> <http://infoly.blogspot.com/>

<sup>20</sup> <http://www.laconjuratation.net/>

<sup>21</sup> <http://vagabondages.blogspot.com/>

A ces deux grandes tendances il convient d'ajouter un mouvement naissant, mais qui s'amplifiera je l'espère : celui des blogs endossés par les bibliothèques elles-mêmes. L'IUT de Dijon<sup>22</sup> (depuis décembre 2004), la bibliothèque de St Michel de Maurienne<sup>23</sup> (depuis mars 2005), et la Bibliothèque Inter-Universitaire de pharmacie<sup>24</sup> (Paris 5, depuis août 2005), entre autres, ont ouvert le bal. D'autres ne tarderont pas à suivre.

L'idée n'est pas de poser le blog en « killer-app », en outil magique qui va résoudre tous nos problèmes de veille, de communication et autres. Mais en apportant la contrainte de la publication régulière, la souplesse des outils de publication simples, et l'interactivité avec le public sous forme de commentaires, les blogs peuvent contribuer à faire entrer les bibliothèques (et les bibliothécaires) dans le Web en leur imposant une spontanéité et une réactivité qui y est naturelle. La publication sur le Web ne s'invente pas, elle s'apprend ; et un blog est un excellent espace de découverte au quotidien.

## Le complexe d'Asmodée : regarder les catalogues du voisin

Christian Rogel<sup>22</sup>  
<[christian.rogel@cg29.fr](mailto:christian.rogel@cg29.fr)>

En relation avec la position professionnelle de son auteur, cet article sur la problématique de l'interconnexion des catalogues met au premier plan les besoins propres aux bibliothèques publiques.

### Soulever les toits des bibliothèques

Selon Alain-René Lesage<sup>23</sup>, le démon (daemon ?) Asmodée permettait de voir ce qui se passait dans les maisons. Dans les bibliothèques publiques (à l'imitation des BU qui ont le SUDOC, OCLC et autres CCF), on voudrait avoir des bouquets de catalogues, pas forcément pour faire du catalogage comme à la moyennement glorieuse époque de Libra (fille bâtarde d'un plan tricolore d'informatisation resté très jacobin sous prétexte de rationalisation) que justement pour regarder par-dessus l'épaule des voisins.

Pas de problème, dira-t-on, les petits et moyens SIGB récents seraient presque tous munis de fonc-

<sup>22</sup> Christian Rogel, promotion ENSB 1976, est directeur de la Bibliothèque du Finistère-Levraoueg Penn-ar-Bed (BDP 29)

<sup>23</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain-Ren%C3%A9\\_Lesage](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain-Ren%C3%A9_Lesage)

tions « Intercommunalité » et pour d'autres du protocole Z39-50 qui, à défaut de permettre le catalogue coopératif, autorise de consulter les notices, de les importer et de connaître leur statut (en prêt ou non).

Mettons un bémol à ce tableau un peu trop idyllique.

Les fonctions « intercommunalité » sont le plus souvent propriétaires et ne sont utilisables que si toutes les bibliothèques ont le même fournisseur de logiciels, sauf avec une solution « libre » qui sera mentionnée plus loin.

Le problème récurrent est la différence de taille parfois énorme qui sépare la bibliothèque la plus importante (« la tête de réseau ») de celle de la micro-commune.

L'autre problème est l'incapacité chronique des bibliothécaires à évaluer l'apport marginal, donc précieux, des documents issus des petites bibliothèques.

Une vision à courte vue, mais fréquente, fait considérer que le seul catalogue de la bibliothèque « tête de réseau » a de l'intérêt et doit être mis en ligne et que l'agrégation des notices des petites communes serait inutile, car redondante.

C'est méconnaître à quel point les fonds diffèrent les uns des autres pour beaucoup de raisons circonstanciées.

### **Le Z39.50, un Asmodée bien lourd, mais qui marche**

Quant au Z39-50, c'est le seul protocole qui ait prouvé sa capacité opérationnelle, mais son destin est bizarre : issu de l'Internet d'avant le Web (protocole Wais) et placé pourtant sous l'égide du World Wide Web Consortium (W3C), ses prestigieux promoteurs (en premier lieu la Bibliothèque du Congrès) ont fait un constat d'échec partiel en décembre 2000 :

- Il est resté confiné au monde des bibliothèques et le reste de la chaîne du livre (éditeurs et libraires) n'en a pas vu l'intérêt
- Ses procédures sont restées trop complexes en regard de celles développées pour le Web (en particulier XML)
- Il nécessite une administration assez lourde

C'est pourquoi, on attend la mise en production de son successeur Search and Retrieve by Web (SRW) que l'on peut espérer prochaine d'après l'ordre du jour de la conférence de Chicago en juin dernier.

En attendant, un nombre réduit de bibliothèques publiques ont mis leur catalogue en ligne par Z39-50 (Lyon, Rennes, Brest, Troyes). Aucune n'a autorisé la récupération de notices.

Cependant, le Z39-50 a été mis à l'honneur par la BNF, par l'intermédiaire de sa cellule du Catalogue collectif de France, qui a rendu possible la consultation de plus de 160 bibliothèques, celle de la BNF, celles des universités et celles d'un certains nombres de bibliothèques classées. Cette consultation, qui concerne 15 millions de documents, reste limitée aux auteurs et aux titres.

Il est vrai que la recherche par sujets n'est pas facilitée par la diversité des approches (Rameau, AFNOR, Blanc-Montmayeur, indexation libre, etc...).

Il faut citer l'application Britalis qui fédère 9 catalogues en Bretagne dont les 4 universités (Brest, Lorient-Vannes, Rennes 1, Rennes 2) et 1 bibliothèque municipale importante (Rennes). Son développement souffre du manque de ressources financières qui pèse trop sur les partenaires et empêche l'amélioration de la passerelle Z-39.50-Web qui se révèle poussive. Quelques petites bases régionales hors-protocole Z39.50 vont être ajoutées. Dans l'optique des bibliothèques publiques, le protocole Z39.50 se révèle trop lourd dès que l'on raisonne dans un cadre intercommunal où la diversité des logiciels employés est déjà la règle.

### **Moccam rase-t-il plus vite ?**

Pourtant, bien qu'en fin de vie, il reste l'objet des attentions les plus vives : Opsys a adjoint un module Z à Microbib tandis que Moccam, couche logicielle fédératrice et libre, comporte, à côté d'un outil de fusion de bases, un serveur Z39.50 qui permet de télécharger des notices BNF.

Moccam est prometteur et son adoption par des syndicats intercommunaux et un conseil général démontre bien qu'il répond au moins partiellement à la quête de transparence des catalogues.

Il y répond cependant imparfaitement, car même s'il pourra lui être adjoint une fonction de réservation de documents, il ne pourra pas fournir les services d'un système central, seul à même de publier le statut des documents et d'unifier la gestion.

### **Un seul SIGB et rien d'autre ?**

On apprend, d'ailleurs, coup sur coup, que deux départements viennent d'acquérir un logiciel multi-bases qu'il « prêterait » par hébergement à l'ensemble des petites communes.

Ce modèle n'est certainement pas appelé à se développer et il est lié à la faiblesse financière des communes concernées. Beaucoup pronostiquent une unification logicielle dans une partie des communautés de communes, mais l'intercommunalité dans les bibliothèques est fort loin de submerger le territoire (sait-on que dans quelques départements, le sujet est à peine évoqué ?).

La grande tendance est de confier tous les espoirs à l'Internet, de moins en moins onéreux, de plus en plus accessible.

Une seule expérience a été menée en utilisant la radio (communauté de communes du Dropt).

### **Blanche-Neige scrutée par les Sept Nains**

Une offre dite *full Web* vient de faire son apparition. N'étant d'ailleurs pas uniquement utilisée pour l'informatique documentaire, elle est encore dans l'enfance et n'est pas non plus la solution simple et universelle attendue.

Il faut un serveur, un SIGB et, de préférence une liaison haut-débit et, répartis dans les communes affiliées, des postes seulement munis d'un navigateur Internet.

Seul bémol, mais de taille : jusqu'ici aucune interface *full Web* d'un SIGB français n'apporte la richesse d'un logiciel interrogé directement, car les protocoles Internet ont des limites. Les premiers produits de ce type estampillés intercommunalité ne semblent pas convenir aux bibliothèques de communes de plus de 1 500 habitants.

Pour évoquer ce modèle, on peut le résumer de manière un peu pressée en celui de Blanche-Neige et les Sept-Nains (qui n'arrêtaient pas de la regarder).

Cependant Koha, logiciel libre en *full Web*, a été adopté par le réseau de bibliothèques du comté d'Athens dans l'Ohio (Bibliothèque Publique de Nelsonville : 7 sites, 1 bibliobus, 250 000 documents) dans le contexte exigeant des bibliothèques américaines. Il va également être installé dans les communes du Syndicat d'agglomération nouvelle d'Ouest-Provence (Fos et Istres).

Bibliomondo, Geac et Soflink semblent offrir aussi des interfaces *Full Web* ou client léger puissantes qu'ils renforcent avec les nouveaux outils de recherche contextuelle (OAI et OpenURL) qui permettent d'enrichir l'information donnée aux lecteurs.

### **Réseau ou multipolarité ?**

De même que l'intercommunalité des bibliothèques navigue à tâtons dans un monde à elle inconnu, les élus municipaux qui composent les conseils communautaires ne savent pas dégager des objectifs clairs pour la mise en réseau informatique des bibliothèques. Si des communes sont déjà équipées de produits différents, ils imaginent rarement un processus d'alignement sur un seul SIGB. Cela sera probablement un produit du fonctionnement intercommunal des bibliothèques et non pas une exigence de départ. Dans certaines communautés où les informatisations sont déjà nombreuses, cela pourra prendre des années.

Le Z39.50 semble n'avoir pas rallié beaucoup de communautés, excepté sous l'avatar de Moccam qui a le mérite d'offrir des solutions pour tous les genres de base.

Quoiqu'il en soit, les questions à résoudre pour la construction de réseaux informatiques intercommunaux sont d'abord et avant tout politiques, car les techniques sont au point ou peu s'en faut.

Elles sont même en avance sur la mentalité, car la délocalisation des serveurs peut aller très loin au sens propre et il est possible d'entrevoir des SIGB localisés plus ou moins loin, à des coûts de services très bas et qui déchargent les gestionnaires du souci de la maintenance matérielle.

### **Et si on revenait à Libra ?**

L'un des paradoxes est que l'offre en terme de clients Internet (ou même légers), fait se demander si l'on n'est pas en train de ressusciter le terminal passif (ou semi-passif avec de l'intelligence en mémoire morte mise à jour en permanence) et donc les systèmes centralisés sur mainframes des années 70.

Les communes remettraient leur destin informatique à leur communauté, laquelle pourrait très bien s'associer à ses voisines, aux conseils généraux, aux régions et pourquoi pas au-delà. Libra ressuscité et délocalisé en Nouvelle-Guinée ?

### **Des catalogues, aurons-nous encore ça en rayon ?**

Chassons ce mauvais rêve. C'est au niveau local qu'Asmodée faisait ses facéties. Regardons plutôt vers les systèmes gérés et contrôlés par les usagers comme le Wikipédia. La couverture du document est scannée par le lecteur, la machine délivre un ticket. Les résultats de la bibliothèque s'inscrivent en temps réel sur des panneaux vidéo et sont envoyés à

tous les intéressés par courrier électronique. Les bibliothécaires ? Ils sont occupés à numériser des morceaux de livre pour les envoyer comme appâts au non-public. Catalogue et traitements divers sont externalisés. Asmodée ne sait plus quoi regarder.

Dans le métro, vous posez-vous la question du réseau ? Des bibliothèques ressemblant au métro ? Oui, si c'est de l'affluence que l'on parle, non pour l'ambiance qu'aucun SIGB ne peut créer. On peut donc rêver d'une bibliothèque sans catalogues, donc sans catalogue en réseau, mais le réseau sera partout ou peut-être dans la poche de chacun.

### Compléments bibliographiques :

ZING (Z39.50 Internet Next Generation Group) : <http://www.loc.gov/z3950/agency/zing/zing-home.html> (en anglais)

Site de la BNF, infos sur le CCFr : [http://www.cc-fr.bnf.fr/rnbcd\\_visu/apropos0.htm](http://www.cc-fr.bnf.fr/rnbcd_visu/apropos0.htm)

Site Britalis de la COBB : <http://www.britalis.org>

Site de Moccam : <http://server4.hosting.cri74.org/ccy2/>

Site de Koha : <http://www.koha-fr.org/>

OpenURL : <http://www.figoblog.org/document207.php>

---

## Mensonges appris à l'école des bibliothécaires

Patrick Huey<sup>24</sup>

Depuis près d'une semaine, j'ai envie de bloguer sur ce que c'est que d'être bibliothécaire. Je suis déçu, et je crains de ne pas être le seul. Je connais tellement d'amis et de collègues diplômés en même temps que moi qui ont, ces dernières années, eu plus d'un boulot de bibliothécaire, ou ont été obligés de faire un travail qu'ils ne voulaient pas, ou bien ont quitté au moins un emploi (généralement dégoûtés), ou encore ont été au chômage pendant au moins 6 mois, voire ont quitté complètement la profession.

J'aimerais pouvoir dire que ce n'étaient que des fainéants. Mais ce n'est pas le cas, c'est même exactement le contraire. Il s'agit de gens que je pense être pleins d'énergie, enthousiastes, compétents, et prêts à faire quelque chose de leur diplôme. Ma propre situation est, comme celle de tout un chacun, assez unique. Il m'a fallu 6 mois pour trouver un emploi. Quand j'en ai eu un, ce n'était pas en tant que biblio-

thécaire. J'aime beaucoup mon travail actuel, mais ce n'est pas le même que celui que j'avais il y a un an. Oui, je travaille pour le même employeur au même poste, mais si je n'avais pas eu vraiment beaucoup de chance, je serai de nouveau en recherche d'emploi.

Une nuit, je suis resté éveillé tard et me suis demandé ce que je ferai si je perdais cet emploi. Je ne suis pas idiot, et je lis les offres d'emploi de temps en temps. Si je ne pouvais pas travailler ici, et que je veuille rester dans le New-Jersey, je peux vous dire que je détesterai n'importe quel job. Il y a une bizarre ironie des bibliothécaires qui détestent ce qu'ils font, et qui se définissent presque exclusivement par ça en même temps.

Plus j'y pense, plus je cherche à comprendre: que nous est-il arrivé, exactement ?

Alors, j'ai commencé une liste des 10 (ou plus) mensonges que l'on m'avait appris à l'école de bibliothéconomie. Je pense que c'est un début, pour moi au moins. [...] Si vous êtes bibliothécaire, vous allez sans doute être froissé.

Voici les mensonges qu'on m'a appris à l'école des bibliothécaires.

### 1. Il y a de nombreux postes à pourvoir pour les bibliothécaires.

Egalement connu sous la forme : « Les bibliothécaires vont manquer dans les années à venir ». Faux. C'est le plus gros mensonge. On manque de gens qui acceptent des postes misérables où ils seront payés moins que ceux qui surveillent les enfants qui traversent aux passages cloutés ou les dames de la cantine. On manque de gens qui acceptent de payer un diplôme au minimum \$30.000 pour obtenir un temps partiel minable à 20\$ de l'heure pour 18 heures par semaine. J'ai entendu ce mensonge répété *ad nauseam*. En fait, la masse d'emplois disponibles pour nous est très limitée (voir le point 3). Il n'y a pas, et il n'y aura probablement jamais, de pénurie de bibliothécaires.

### 2. Les bibliothécaires ont des diplômes.

On peut les appeler « Masters ». On peut payer très cher les universités pour les obtenir. On peut se forcer à lire des revues à comité de lecture, et aller en cours, et écrire des articles, et se la jouer universitaire. Mais au final, nous ne sommes pas respectés comme ayant un niveau de formation avancé. N'avez-vous jamais trouvé suspect que les bibliothèques

---

<sup>24</sup> Patrick Huey, jeune bibliothécaire né en 1973, est décédé en 2004. Trad. Marlène Delhaye.

universitaires préfèrent souvent, quand elles embauchent, que vous ayez un « second master » ? Cela ne veut-il pas dire que notre propre formation diplômante ne nous qualifie pas pour travailler dans notre propre domaine ? Demande-t-on jamais aux enseignants d'histoire s'ils ont en plus un diplôme en sciences de l'information ? Si vous êtes bibliothécaire, ne vous a-t-on jamais fait la réflexion suivante : « Oh, je ne savais pas qu'il fallait aller à l'université pour faire ça » ? Tachez de ne pas paraître embarrassé...

### **3. Une fois diplômé, vous pouvez travailler dans la spécialité de votre choix.**

Pour une minorité de chanceux, c'est vrai. Mais voyons les choses sous cet angle : disons que je suis expert en musique. Je veux être discothécaire en bibliothèque universitaire. Je veux peut-être aussi rester dans mon Etat. Et bien cela ne vous laisse que 2 ou 3 postes dans l'Etat tout entier. Alors, il ne vous reste plus qu'à attendre que le titulaire de l'un de ces 3 postes parte à la retraite ou décède... Plus vos exigences sont pointues, moins vous avez de chance de trouver l'emploi que vous cherchez.

### **4. En tant que bibliothécaires, nos tâches principales sont celles d'un bibliothécaire.**

Ce que vous avez appris à l'école ne vous sera que de peu de secours sur votre lieu de travail. Peut-être, si vous devenez catalogueur, pourrez-vous utiliser ce que vous avez appris en catalogage. Sinon, vous orienterez le public vers les toilettes, écouterez des vieux (les vieux solitaires adorent les bibliothèques), et essaierez de passer le temps en vous demandant ce que vous êtes réellement censé faire. Si vous avez beaucoup de chance et que vous travaillez dans une petite bibliothèque, vous deviendrez un « bibliothécaire-gestionnaire », c'est à dire que vous profiterez de toutes les joyeusetés que je viens d'évoquer, avec en plus la responsabilité de tout ce qui se passe dans votre bibliothèque sans y être aucunement préparé (voir point 9). Si vous travaillez dans une bibliothèque universitaire, vous pourriez même être obligé de faire de la « recherche ». Quoi que cela signifie.

### **5. Il y a peu de différences entre les petites bibliothèques et les grandes bibliothèques**

Il y a peu de différences entre les petites biblio-

thèques et les grandes bibliothèques, mais une grande différence entre les bibliothèques universitaires, les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques spécialisées.

En fait, la différence entre travailler dans une petite bibliothèque et une grande est énorme (voir le point 4). Alors que la division traditionnelle entre universitaire, lecture publique et spécialisée est pertinente, elle est finalement moins importante que la taille et le type de bibliothèque dans laquelle vous travaillez. Réfléchissez sérieusement à cette décision. Dans une petite bibliothèque, vous serez seul. Vous serez responsable de tout – du débouchage des toilettes à l'équilibrage du budget, de la garde d'enfants inconnus au rangement des livres en rayon. Etes-vous formé pour ça, et prêt à ça? Est-ce vraiment ce que vous vouliez faire ?

### **6. Vous gagnerez assez d'argent pour rembourser vos prêts étudiants**

Vraisemblablement pas. D'après ce que j'en sais, le salaire moyen d'un bibliothécaire débutant à plein temps dans le New Jersey tourne autour de \$35.000 - \$40.000 annuels. En partant du principe que vous avez un emploi stable à plein temps (voir le point 1). Si vous prenez un prêt étudiant pour financer vos études, vous devez vous attendre à rembourser \$3.000 à \$4.000 par an pendant 10 ans. Oups.

### **7. La profession vieillit**

La profession ne vieillit pas. Elle est vieille, et elle va le rester. Beaucoup de « nouveaux bibliothécaires » sont en fait de vieux bibliothécaires (sans vouloir les vexer). Une fois encore c'est une estimation tout à fait personnelle, mais il me semble qu'environ 5% de notre promotion avait moins de 30 ans. Et il y en avait au moins autant de plus de 65 ans. La majorité avait autour de la quarantaine, reprenant un travail après avoir élevé les enfants, ou après s'être ennuyé dans un autre emploi.

### **8. Tous les bibliothécaires ont les mêmes opportunités**

Faux encore. Les bibliothécaires sont massivement des femmes blanches d'âge mur. Désolé, mais c'est vrai. Ne pas être une femme blanche d'âge mur est à la fois un avantage et un inconvénient, cela dépend comment on présente les choses.

Si vous avez déjà un autre diplôme, vous avez plus de chance d'obtenir un emploi. Si vous êtes allés dans une des écoles de la Ivy League, vous êtes pra-

tiquement assuré d'avoir un emploi. Si vous êtes indépendant, pensez librement et agissez de votre propre gré, vos opportunités d'emploi sont plus limitées. Si l'on peut déterminer la « pire » minorité, je dirai que c'est celle des jeunes.

### **9. Les bibliothécaires peuvent être de bons gestionnaires, même sans formation.**

Les bibliothécaires font de mauvais gestionnaires. Je peux nommer 6 ou 7 personnes avec lesquelles je suis allé à l'école qui ont déjà quitté un emploi parce que leur chef était nul. C'est surprenant si l'on considère le fait que je ne pourrais sans doute même pas nommer 6 ou 7 personnes de ma promotion qui n'aient pas au moins le bac. Les bibliothécaires doivent devenir des gestionnaires souvent une à deux années après l'école. Ils n'ont généralement pas eu le temps d'apprendre d'abord auprès d'un bon gestionnaire. Ils sont stressés et ils flippent. Nombreux sont ceux qui sont complètement dépassés. Souvent la paranoïa les gagne. La meilleure solution est de travailler dans une grande bibliothèque, où il y a au moins une équipe de bibliothécaires parmi lesquels choisir un gestionnaire. Il n'en sort pas forcément la crème, mais au moins évite-t-on le pire.

### **10. La profession de bibliothécaire est une profession noble et respectée**

Je suis surpris du nombre important de bibliothécaires qui assistent à des conférences, adhèrent à des associations professionnelles locales, et, plus généralement, participent à la vie de la profession. Par défaut, beaucoup d'entre nous se définissent comme « bibliothécaires », ce qui semble rare dans d'autres professions. Sommes-nous obsédés par ce que nous faisons ?

Cela dit, quelque part tout le monde s'en fout. La plupart des gens que nous rencontrons pense que nous sommes seulement des diplômés de l'enseignement supérieur. Nous faisons des plans pour « renverser les stéréotypes », et sommes profondément blessés chaque fois que nous voyons dans une bande dessinée une bibliothécaire avec un béret en train de dire « chut ! » à quelqu'un. Oui, nous portons des bérets et demandons aux gens de se taire. Vous ne sauvez vraisemblablement pas le monde en tant que bibliothécaire. L'ordre social tout entier ne s'effondrera pas sans vous. Encore désolé.

## **CASTORE, une plateforme de bibliothèque numérique de littérature grise**

Cédric Dumas<sup>25</sup>  
<[cedric.dumas@emn.fr](mailto:cedric.dumas@emn.fr)>

### **résumé**

Dans le cadre d'un CPER financé par la région Pays de la Loire et l'état, une équipe de chercheurs, d'ingénieurs et de documentalistes regroupés au centre de développement pédagogique de l'Ecole des Mines Nantes a développé une plateforme de bibliothèque numérique depuis 2001<sup>26</sup>. Cet outil, tourné vers l'ensemble des personnels et des élèves de l'établissement, vise à conserver, valoriser, et diffuser la production documentaire interne, principalement liée aux activités de recherche et d'enseignement.

### **Contexte du projet**

#### *L'historique*

Ce projet a été initialement cofinancé par le ministère Français de la recherche, la région des Pays de la Loire et l'Ecole des Mines de Nantes via le CPER STIC 5 (Contrat de Plan Etat Région) entre 2001 et 2004. Durant cette période une équipe composée d'ingénieurs, d'une documentaliste spécialisée, d'enseignants chercheurs, d'élèves et de consultants a permis la production d'une plateforme stable de bibliothèque numérique, mise en production à l'Ecole des Mines de Nantes le 1er mars 2005.

#### *Les objectifs*

Dédiée aux instituts de formation supérieure et de recherche, la plateforme CASTORE permet de stocker, gérer, exploiter et diffuser toutes sortes de documents numériques. Sa vocation est de permettre la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire de ces instituts, des cours produits par les enseignants aux articles des chercheurs en passant par les rapports des étudiants. Particulièrement adaptée à la littérature grise (documents non publiés par les circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion), elle permet en effet à un auteur de soumettre sa production documentaire, qu'il soit étudiant, enseignant, chercheur ou personnel admi-

<sup>25</sup> Cédric Dumas est enseignant-chercheur à l'Ecole des Mines de Nantes. Il est responsable du projet Castore depuis son origine en 2001.

<sup>26</sup> le site du projet Castore : <http://www.castore.org>

nistratif.

## Les enjeux

Les Centres de Documentation commencent à mener des actions communes, d'une part pour faire face aux coûts grandissants de la documentation numérique commerciale (les abonnements en particulier), et à l'augmentation du volume de production documentaire d'autre part. Celle-ci se concrétise de plus en plus par la réalisation d'outils supports à la recherche documentaire, de guides pédagogiques. Les centres de documentation souhaitent s'orienter également vers une capitalisation et une valorisation de leur production documentaire.

En effet, la conservation du patrimoine scientifique de nos instituts est un enjeu important pour le futur de l'enseignement et de la recherche. Il existe beaucoup de formes de "bibliothèque numérique" (outils de support de cours, site web d'équipes de recherche, serveurs de preprints), mais rien qui permette de regrouper l'ensemble des ressources d'un même institut. En effet, avoir la maîtrise locale d'une bibliothèque numérique, c'est pouvoir regrouper et fédérer l'ensemble de la production documentaire d'un institut, et construire des services dont la bibliothèque numérique sera la fondation (site d'enseignement, serveurs externes d'articles ou de thèses, sites Internet, etc).

Les services de documentation de l'enseignement supérieur<sup>27</sup> en arrivent à ce constat :

"Les services de documentation de l'enseignement supérieur doivent aujourd'hui choisir entre deux options : devenir exclusivement des lieux d'aiguillage vers des réservoirs de ressources payants dont la maîtrise leur échappe, ou parallèlement contribuer à la construction des bibliothèques numériques d'accès placées sous leur contrôle".

De même, Grisemine, une bibliothèque de littérature grise universitaire, forte de ses deux ans d'expérience de collecte, concluait dans une conférence récente<sup>28</sup> :

"Beaucoup d'universitaires ressentent le besoin de ré-appropriation collective de l'information produite dans leurs laboratoires et concluent à la nécessité de se doter d'un entrepôt numérique pour archiver et diffuser leurs productions. La bibliothèque intervient ici pour assurer non seulement la

<sup>27</sup> *Une ambition universitaire légitime*, 10 février 2003, Université de Lyon 2. Le service des bibliothèques de l'Université Lyon 2, diffuse une synthèse sur les activités du colloque qui s'est tenu le 15 novembre 2002 sur le thème : *Une ambition universitaire légitime : construire les bibliothèques numériques*.

<sup>28</sup> Marie-France Claerebout, Jean-Bernard Marino. *Grisemine, une bibliothèque numérique de littérature grise*, GL5, décembre 2003

qualité et la normalisation de l'archivage mais également le prolongement de la démarche à l'échelle d'un réseau national et international. Son rôle de fournisseur d'information se trouve ainsi enrichi."

Il s'agit donc pour les centres de documentation de trouver l'équilibre entre l'accès à des ressources externes (sites payants ou initiatives comme Cyberthèse ou TEL du CNRS) et l'utilisation locale d'un outil qui leur permette de stocker et de diffuser la littérature grise de leur institut, en allant plus loin que pour les seules thèses, en intégrant des travaux d'élèves, toute forme de supports de cours, de production de recherche, etc.

En s'appuyant sur un maximum d'ouverture pour s'interfacer avec les outils locaux, et avec la volonté de supporter les normes de communication avec d'autres systèmes d'informations, Castore vise à fournir ce type d'outil aux responsables des centres de documentation.

S'il est en effet possible de trouver sur Internet des bibliothèques numériques d'éditeurs ou d'autres sites commençant à référencer un certain type de littérature grise (des thèses et des articles de recherche), un institut de recherche et formation de l'enseignement supérieur ne peut compter que sur lui-même pour sauvegarder globalement et diffuser 'localement' sa production documentaire, pédagogique en particulier. Le secteur de la formation professionnelle (CNAM, CARIF-OREF, ONISEP, CNFPT, etc) a des besoins de capitalisation proches pour la formation continue.

## L'auteur

Notre approche est centrée sur les besoins des utilisateurs, ceux-ci ont été identifiés grâce à l'expertise des documentalistes et à une étude sur les habitudes des enseignants chercheurs et des étudiants. Préalablement au développement de la plate-forme, une étude a en effet été menée sur les pratiques documentaires<sup>29</sup>, les besoins, et les attentes en terme de recherche d'information des utilisateurs potentiels de ce nouvel outil.

La bibliothèque numérique permet par exemple de gérer un espace documentaire personnel, structuré, contenant des documents en vue d'une diffusion ultérieure, ou juste de leur conservation pérenne. Cet espace permet une transition entre le poste de travail de l'utilisateur et la diffusion d'un document à travers la bibliothèque numérique.

La possibilité de créer des collections, des groupes d'utilisateurs, correspondant à des espaces d'intérêts thé-

<sup>29</sup> Céline Bourasseau, Cédric Dumas. « A study of teachers and researchers practices with digital documents, grey or not », in *The Grey Journal, an International Journal on Grey Literature, special issue Grey Areas in Education*, 1(3), Autumn 2005, pp.121-130, Ed. GreyNet / Textrelease

matiques virtuels, nous a paru également utile pour que tous les utilisateurs, sans contraintes de droits ou de privilèges, puissent s'appropriier l'outil. On peut également déposer (ou consulter) un avis sur un document, permettant d'apprécier plus rapidement l'utilité d'un document : par l'avis d'un enseignant sur la relation du document à un cours, par l'avis du tuteur sur le rapport d'un étudiant, par l'avis d'un élève sur l'apport d'un document sur un domaine, etc.

Un des concepts de fond du projet est également la rétro conversion systématique de tout document en XML, ce qui permet l'exploitation globale des documents à travers différents outils d'analyse (existants et à venir), sa pérennisation ou encore sa lecture à travers différents formats, outils et plateformes.

### ***La distribution***

A travers le comité scientifique du projet, la région Pays de la Loire nous a permis de diffuser la plateforme en open-source. L'ensemble des composants logiciels utilisés par la plateforme sont distribuables gratuitement, et sont quasiment tous open-source.

Le système peut s'utiliser avec toutes les bases de données relationnelles actuelles, et supporte des protocoles standard (comme LDAP pour l'identification) qui permettent une intégration rapide. Castore a été déposé sur la forge logicielle Adullact<sup>30</sup>.

La plateforme est entièrement reconfigurable, depuis l'aspect de l'interface (un seul fichier CSS où tout est présent) jusqu'à la chaîne documentaire (type de documents, etc).

### ***La philosophie***

La plateforme a été conçue pour supporter les services de base d'une bibliothèque numérique, sans sortir des limites de cette mission, mais avec une architecture logicielle la plus ouverte possible afin de s'interfacer avec un coût minimum avec l'environnement (GED, LMS, etc) existant.

Sa philosophie est centrée sur l'utilisateur-auteur de document qui vient soumettre sa production de façon interactive, en relation avec son activité au sein de l'institut, conscient des apports de la conservation documentaire à travers ses études, le suivi de projet ou encore la vie d'une équipe de recherche, selon ses missions dans l'institut.

Dans cette optique d'une production documentaire diversifiée et conséquente, la plateforme a été conçue pour être la plus ouverte (adaptative) possible, et supporter la plus grande variété de formes de documents, dans leurs structures, leurs tailles ou encore leurs feuilles de styles.

Nous décrivons par la suite l'ensemble des services supportés et les points principaux de l'architecture logicielle dans l'objectif d'un déploiement de Castore comme bibliothèque numérique pour les membres de tout autre institut, via son intranet.

## **La Gestion des documents dans Castore**

La gestion des documents est centrée sur le cycle de vie du document d'un utilisateur. La première partie de ce cycle est la chaîne de production du document soumis, converti, indexé, référencé et validé. La seconde partie de ce cycle est l'exploitation de ce document par un groupe limité d'utilisateurs, par différents groupes dans le temps (comme des promotions d'étudiants) ou encore par l'ensemble des utilisateurs du système, en fonction de la destination du document.

### ***La soumission de documents***

Comme on peut le voir sur la page de soumission de la figure 1<sup>31</sup>, un document est défini par :

- Le document numérique lui-même
- Son titre
- Son type (rapport de stage, article, rapports de DEA, etc)
- Le nom de sa feuille de style (voir partie rétro conversion ci-dessous)

Le premier élément de soumission est le document lui-même, au format Microsoft Word (toutes versions) ou OpenOffice Writer (toutes versions). Le système supporte également tous les formats d'éditeurs de documents présents dans les filtres d'importation d'OpenOffice, ainsi qu'HTML.

Cf figure 1 : la page de soumission de documents de CASTORE

Le type du document permet de savoir à quelle classe de document il appartient. A chaque classe de document est associée un ensemble de métadonnées et une chaîne de validation.

Le type de feuille de style utilisé dans le document permet de connaître sa structuration, autrement dit de faire sa rétro conversion en XML. Le système a donc une connaissance préalable des feuilles de style à utili-

<sup>30</sup> la forge logicielle du projet Castore : <http://adullact.net/projects/castore>

<sup>31</sup> Les figures sont regroupées à la fin de l'article [NdE]

ser, le document soumis devra avoir été écrit avec une des feuilles de styles correspondantes. Le cas échéant, une feuille de style par défaut permet de faire une rétro conversion, mais dont les résultats peuvent être très aléatoires.

Il est possible d'ajouter autant de feuille de style que l'on désire, mais à chacun devra correspondre une feuille de structuration, c'est à dire un document XML faisant la correspondance entre la forme actuelle du document et le schéma XML cible dans lequel tous les documents soumis à la bibliothèque numérique sont convertis. Une application interactive permet de construire ces feuilles.

### ***Les métadonnées***

Les métadonnées sont décrites en Dublin Core, une partie est demandée à l'auteur, une autre partie aux documentalistes, ou encore aux validateurs du document. Chaque type de document a un ensemble de métadonnées communes à l'ensemble des documents et un ensemble de métadonnées spécifiques. Tous ces éléments sont décrits dans des fichiers type de description (XML) des métadonnées que les documentalistes peuvent modifier, ou créer pour ajouter de nouveaux types de documents, à l'aide d'applications interactives.

Les interfaces de saisie de ces métadonnées sont générées automatiquement à partir de ces fichiers.

### ***La chaîne de validation***

La chaîne de validation est elle aussi établie dans un fichier de description (XML) pour chaque type de document. Il décrit les étapes de validation requises pour l'entrée du document dans le fonds (éventuellement aucune). Chaque étape peut être tenue par un utilisateur donné ou bien un groupe d'utilisateurs (i.e. n'importe lequel d'entre eux), elle peut permettre de valider le contenu, ou les métadonnées, ou la classification, ou les droits de diffusion, ou encore n'importe laquelle des combinaisons de ces attributs. Par exemple, un rapport de stage soumis par un étudiant pourra être validé par le tuteur de stage en terme de contenu et de classification, puis par une documentaliste pour l'ensemble des attributs du document.

### ***La gestion des droits d'accès***

Par défaut, un document est accessible à l'ensemble des utilisateurs pouvant se connecter au système. Mais un auteur, lorsqu'il dépose un document, peut choisir de limiter les droits d'accès à son document. Il lui associe alors un ou plusieurs groupes d'utilisateurs, qui seront les seuls à pouvoir le lire.

## ***L'organisation des documents***

Les documents déposés dans la bibliothèque numérique appartiennent à des collections, ils peuvent être référencés une ou plusieurs fois dans le système. Il existe deux types de collections :

### ***Les collections natives***

Il s'agit des collections de bases du système, elle correspondent à la classification des ouvrages d'un centre de documentation (type Dewey). Elles sont créées et gérées par les documentalistes. Leur structure est arborescente.

Un utilisateur qui soumet un document peut le référencer dans une ou plusieurs collections natives.

### ***Les collections personnelles***

Elles permettent aux utilisateurs de participer à la construction de l'espace documentaire. Il peut créer autant de collections personnelles qu'il le désire, y déposer ou référencer des documents, et les déplacer entre ses collections.

Il en existe de deux sortes. Les collections personnelles publiques sont des collections créées et partagées par les utilisateurs. Elles sont rattachées à une autre collection (native ou personnelle publique) dans l'arborescence des collections. Tout le monde peut y déposer un document. Les collections personnelles privées constituent l'espace documentaire personnel de l'utilisateur, elles ne sont visibles que par leur créateur, et référencent des documents privés de l'utilisateur aussi bien que n'importe quel autre document du fonds (présent dans une collection partagée). Elles peuvent également avoir une structure arborescente.

## ***La recherche de documents***

Lucène, un composant Open-Source du projet Apache, permet l'indexation du contenu textuel des documents pour la recherche en texte intégral. Chaque document possède par ailleurs une notice, spécifique au type du document, qui permet d'avoir des données canoniques et comparables d'un document à l'autre.

### ***La recherche simple***

Le premier outil de recherche est un moteur de recherche textuel sur une partie des notices des documents, parmi le titre, les auteurs et les mots clés (contrôlés ou libres). Une cache à cocher permet d'ajouter la recherche plein texte sur l'ensemble des documents.

Les requêtes de chaque utilisateur sont mémorisées, ce qui permet à ce dernier d'accéder directement à la liste de ses dernières requêtes lors d'une nouvelle recherche.

### *La recherche avancée*

La recherche avancée permet de faire une recherche champ par champ sur l'ensemble des paramètres communs des notices. Comme pour les recherches simples, les dernières requêtes sont automatiquement mémorisées.

### *L'affichage des résultats*

L'affichage des résultats se fait sous forme de liste, classé par score décroissant. Le score est fonction du nombre d'occurrence des mots composants la requête dans les métadonnées et le texte du document.

A partir de ces résultats, on peut faire les opérations de base sur un document, à savoir :

- Visualiser le document en HTML
- Visualiser la notice
- Télécharger le document en PDF
- Déposer un avis
- Consulter les avis déjà déposés sur le document
- Copier le document dans son panier

Cette dernière opération permet de conserver les références du document pour une utilisation ultérieure : consultation, classement dans une autre collection, impression, etc.

### *L'affichage des documents*

Même s'il n'y a pas de limite technique aux formats de sortie possibles du document de la bibliothèque numérique, il peut être transformé actuellement uniquement en HTML ou en PDF. Ces deux formats représentent la garantie d'une lecture possible par n'importe quel utilisateur (ou pour une impression). Une feuille de style peut être appliquée au document au passage.

### *La navigation*

Un outil de navigation graphique, basé sur une visualisation arborescente des collections, permet de parcourir l'ensemble des documents numériques soumis à la bibliothèque numérique. C'est un autre mode de recherche d'informations, qui privilégie des recherches par domaines, ou encore des recherches peu ciblées, favorisant les rencontres fortuites.

### **Gestion des utilisateurs**

Pour des raisons légales, de modularité et de confidentialité, le système ne gère pas directement les utilisateurs. Il repose sur une externalisation de l'identification des utilisateurs. Celle-ci peut être assurée par un annuaire LDAP, une base de données standard, etc. Le système gère cependant des données

propres à l'utilisation de la bibliothèque numérique elle-même, pour chaque utilisateur.

### *Les groupes*

Les utilisateurs appartiennent à des groupes. Les groupes de base représentent le découpage institutionnel de l'établissement (par services, départements, promotions d'élèves, etc.) dans une structure arborescente. Ces informations peuvent être saisies manuellement par les administrateurs du système, ou bien issues automatiquement du système d'authentification.

Ces groupes institutionnels sont complétés par l'ensemble des groupes créés et gérés par les utilisateurs. Chaque utilisateur pouvant créer des groupes, qu'il est le seul à pouvoir gérer (ajout/suppression d'utilisateurs).

### *Les services dédiés*

Un certain nombre de services dédiés à l'utilisateur lui permette de gérer et de manipuler son espace document facilement. Tout d'abord, la page d'accueil (voir Figure 2), qui affiche les dernières informations des documentalistes, et qui permet de voir les derniers documents et les dernières collections consultées.

Cf figure 2 : la page d'accueil

Les services "Mes Documents", "Mes Collections" et "Mes Groupes" permettent de retrouver toutes les informations sur le suivi et la gestion de ses ressources documentaires.

"Mes Documents" montre une liste 'à plat' de l'ensemble des documents soumis à la bibliothèque numérique, privés ou publics. Dans ce dernier cas, il permet de connaître l'état des documents en cours de validation.

"Mes Collections" affiche l'arborescence des collections personnelles publiques et privées de l'utilisateur. Tout comme dans "Mes Documents", on peut réaliser sur les documents l'ensemble des opérations possibles (décrites ci-dessus dans 1). Dans la mesure où il s'agit de ses propres documents, on peut en outre réaliser les opérations suivantes :

Mettre le document à jour (nouvelle version)

Supprimer le document (s'il est privé)

"Mes Groupes" permet finalement de visualiser et de gérer ses groupes. Un dernier service "Préférences" permet de paramétrer la mémorisation du profil de l'utilisateur.

### **Administration de la bibliothèque numérique**

L'administration se fait à travers le même outil que

pour tous les autres utilisateurs, simplement certaines fonctions ont plus de possibilités, ou encore d'autres sont ajoutées au menu des fonctions disponibles, comme la gestion des types de documents ou celle des feuilles de styles (applets de gestion interactives).

### ***La gestion***

L'administrateur de la bibliothèque numérique (les documentalistes) peut gérer les groupes d'utilisateurs et les collections à son gré, en création, suppression ou modification. Ces services ne sont accessibles que pour les utilisateurs déclarés comme administrateur.

### ***Les statistiques***

Un module de statistiques complet permet d'analyser l'ensemble de l'activité de la bibliothèque numérique, par type d'utilisateur, par période et encore par type d'action réalisées.

## **Architecture logicielle**

L'ensemble du développement de la plateforme est diffusé en open-source, il est écrit uniquement en Java et en XML, il est donc indépendant de la plateforme utilisée (matérielle et système).

### ***Composants***

L'architecture est construite autour de composants open-source dit "fiables", c'est-à-dire supportés par une communauté de développeurs, documentés, et ayant fait leur preuve en production dans d'autres projets libres ou en entreprise. Les composants utilisés sont :

- Apache Jakarta / Tomcat (serveur d'applications)
- Apache Jakarta / Lucène (moteur d'indexation texte)
- Apache Struts (framework IHM)
- OpenOffice.org
- Apache Ant
- Saxon / FOP (processeurs XSL)
- Une base de données relationnelle (Oracle à l'EMN)
- OAIcat
- Sun JDO

Pour ce dernier point, JDO, nous utilisons deux versions :

- Kodo (de SolarMetric) une implémentation commerciale, mais distribuée gratuitement avec le projet, qui est une version performante qui permet la mise en production,

- JPOX, une implémentation open-source, gratuite donc pour le développement, mais peu performante dans sa version actuelle pour une mise en production.

Par ailleurs, l'environnement de développement du projet, qui ne répond pas aux mêmes exigences est construit autour de Sun Java 2 Enterprise Edition (JDK 1.5), AspectJ, Apache Ant, IBM Rational Application Developer, Apache Maven, Junit ou encore CVS.

L'architecture est modulaire (voir Figure 3). Cela permet de fractionner le développement et fournit une façade de services pour chaque module. Cette façade facilite l'intégration de divers composants. Actuellement, Castore est fait des 7 modules dans le projet Métier (appelé Core), et de 3 autres projets ('applets', 'servlets', 'struts') pour les interfaces.

Cf figure 3 : architecture modulaire

A un niveau de granularité supérieur, on trouve un découpage en sous-projets de Castore (voir Figure 4). Ces sous-projets permettent de prendre juste les bibliothèques nécessaires à chaque partie de la plateforme. Ils permettent :

- de travailler sur une petite partie uniquement du code,
- d'abstraire le projet principal (Core) derrière des classes de transitions, ou des technologies (Web Services, EJBs).

Cf figure 4 : le découpage de l'application en projets

### ***Le fonds documentaire***

Le fonds est homogène : il est constitué de documents XML tous encodés avec le même schéma (grâce à la rétro conversion). Ce dernier, basé sur la syntaxe de DocBook, permet de baliser l'ensemble des éléments présents dans les documents produits actuellement. Il est extensible au fur et à mesure de l'évolution des besoins en matière de structuration et de sémantisation. Les métadonnées Dublin Core sont présentes dans un fichier séparé.

L'utilisation d'une grande variété de sources de documents et de feuilles de styles ne nuit pas à la cohérence du fonds grâce à ces normes.

Un module de Castore se charge de l'export des documents et des métadonnées à travers le protocole OAI-PMH. Seuls les documents libres de droits et diffusables sont mis à disposition de moissonneurs externes.

## **La politique documentaire**

Un établissement qui compte adopter une bibliothèque numérique de littérature grise devra tout d'abord mettre en œuvre sa propre politique documentaire. L'établis-

sement doit décider de mettre en œuvre une valorisation de sa production documentaire. Après cet engagement officiel, il faut en premier lieu la mise en place d'une politique de sauvegarde, à savoir quels documents seront conservés, par qui et quand. Les différents responsables des formations ou des équipes de recherches concernées doivent être consultés et accompagnés dans ce changement. Par exemple, le cahier des charges des rapports d'étudiants de Master pourra rendre le dépôt et l'utilisation d'une feuille de style particulière obligatoire pour les auteurs.

### ***La formation***

Les documentalistes doivent être formés à la documentation structurée, à l'utilisation de la plateforme, et à son administration. L'outil doit en effet vivre : la plateforme a une activité qui doit être administrée d'un point de vue documentaire. Cette condition est nécessaire à la confiance et à l'intérêt que lui porteront les utilisateurs. Il s'agit de valider les documents soumis, de gérer les collections, de répondre aux utilisateurs (messages, faq, forums, etc) ou encore d'évaluer l'utilisation et la qualité des informations saisies.

Les étudiants doivent être formés ensuite à la rédaction de documents structurés. Si cette formation est simple, elle n'en est pas moins indispensable pour obtenir des documents de qualité. Elle s'inscrit dans l'évolution logique des formations vers la maîtrise des outils de la société de l'information, que ce soit du côté de la recherche ou de la production de l'information.

### ***La sensibilisation***

Les enseignants et les chercheurs doivent être sensibilisés à la conservation du patrimoine documentaire, afin de capitaliser leur production. On doit leur en montrer les avantages, pour pérenniser ces données, faciliter leur accès, pour les nouveaux arrivants en particulier, permettre de les organiser afin de mieux les valoriser, etc.

### **Bilan**

Après quatre ans d'existence, le projet Castore a été mis à disposition sous forme de logiciel libre en novembre 2005. Il est en production à l'École des Mines

de Nantes et le sera bientôt à l'Université de Nantes, premier partenaire du projet.

Castore a également été adoptée par l'UVPL (Université Virtuelle en Pays de la Loire) à travers un projet regroupant les trois universités de la région, l'ensemble des établissements de formation supérieur et l'IUFM des Pays de Loire. De plus en plus d'entreprises et de bibliothèques s'intéressent au projet.

On peut comparer Castore à d'autres plateformes grâce à différentes grilles (voir [1]), mais les plus values sont pour nous centrées sur quatre points particuliers :

- l'ergonomie et la facilité de prise en main pour les utilisateurs,
- l'architecture logicielle que nous avons particulièrement soignée pour rendre Castore interopérable,
- la limitation fonctionnelle aux seuls services d'une chaîne documentaire avec les normes qui correspondent,
- la capacité de reprendre n'importe quel document, quelque soit sa feuille de style, pour en faire un document XML structuré.

Castore permet de répondre à certains besoins de capitalisation documentaire, en particulier ceux liés à la littérature grise dans l'enseignement et la recherche. Le projet est en plein essor et attend tous les partenaires intéressés, pour utiliser Castore, mais aussi y collaborer, depuis les retours d'expérience jusqu'à l'implication dans le développement, l'écriture (documentation, feuilles de styles, etc) ou encore un apport d'expertise.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier la Région des Pays de la Loire et la DRRT des Pays de la Loire pour leur soutien à ce projet depuis 2001. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour leur implication, tout d'abord le Service Commun de la Documentation de l'Université de Nantes, l'UVPL, Xerox, l'IRISA, Sirsi-Dynix et Code Lutin.

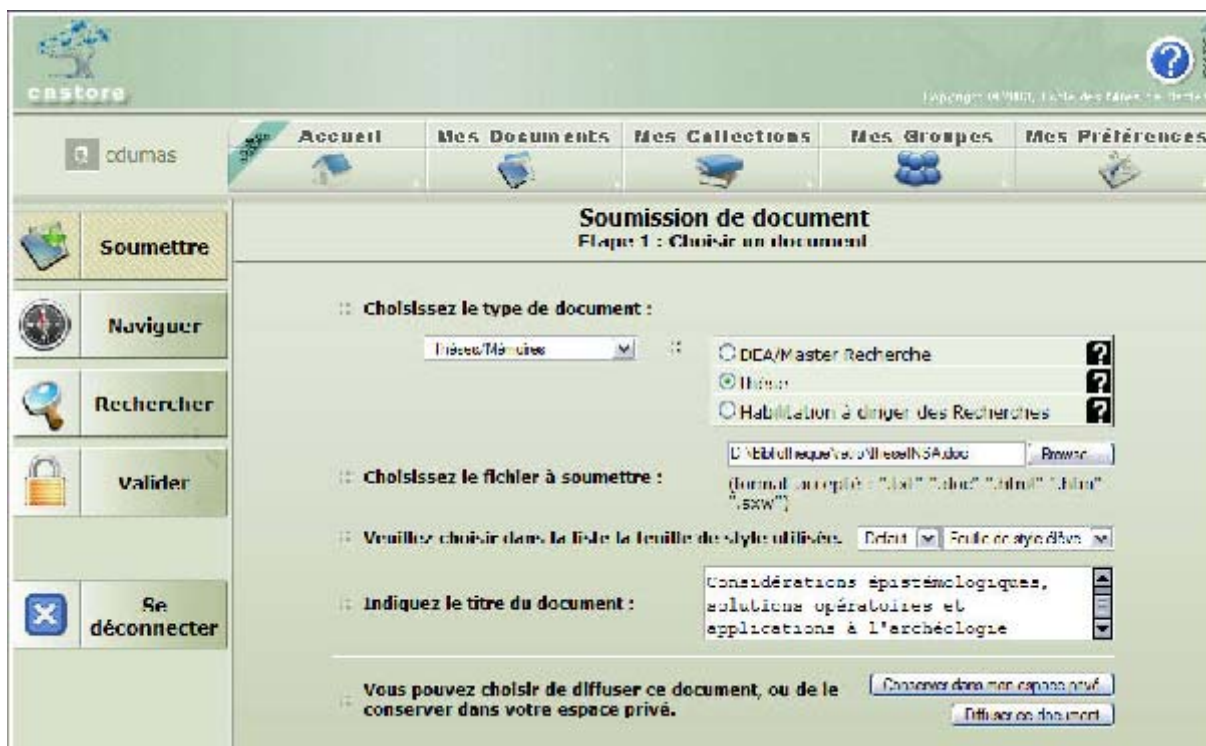


Figure 1 : la page de soumission de documents de CASTORE



Figure 2 : la page d'accueil

